

LE BAIL D'HABITATION

PROGRAMME DE FORMATION

Public : Agents Immobiliers – Négociateurs salariés et agents commerciaux chargés de la location des locaux d'habitation - Administrateurs de biens immobiliers - Assistants Location.

Durée : 1 jour (7 heures)

Prérequis : Connaissances générales du métier de la location.

Objectifs :

- Identifier les aspects réglementaires et fonctionnels de la location d'un bien immobilier.
- Connaître les différentes étapes de la location.
- Identifier les différents acteurs et les implications de leurs actions.

Moyens pédagogiques et techniques et encadrement

Méthodes pédagogiques :

- L'action de formation débutera par une présentation de chaque stagiaire, du formateur et du programme de la journée de formation.
- Exposé théorique.
- Exercices pratiques.
- Réponses aux questionnements à la fin de chaque point.

Moyens techniques :

- Ordinateur et rétroprojecteur (présentation power point), paper board.
- Utilisation d'outils nomades (téléphones, tablettes, ordinateurs) pour des évaluations diagnostics et/ou formatives.
- Remise d'une documentation sur papier ou support numérique à chaque participant à la fin de la journée.
- Salle adaptée au nombre de stagiaires inscrits ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Encadrement : Formateur diplômé ayant une expérience de terrain.

Contenu :

Introduction : Rappel de la loi

FORMATION DU CONTRAT

- ✓ Le logement
- ✓ Les parties
- ✓ La durée du bail
- ✓ La rédaction du bail
- ✓ Le dépôt de garantie

LES OBLIGATIONS DES PARTIES

- ✓ Les obligations de l'intermédiaire
- ✓ Les obligations des autres parties

LE LOYER

- ✓ Fixation du loyer
- ✓ Révision du loyer

LES CHARGES LOCATIVES

- ✓ Les différentes charges locatives
- ✓ La révision des charges

LES PIECES JUSTIFICATIVES

LES ANNEXES AU BAIL

LA FIN DU CONTRAT DE BAIL

- ✓ A l'initiative du locataire
- ✓ A l'initiative du bailleur
- ✓ Les exceptions

LES DIFFERENTS TYPES DE BAUX DE LOCATION

AUTRES POINTS

- ✓ La GLI
- ✓ La gestion des sinistres

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

- Exercices d'application et études de cas.
- Quiz permettant d'apprécier l'acquisition des connaissances théoriques.
- Questionnaire d'évaluation de l'action.
- La formatrice est disponible pour apporter des réponses aux questions après l'évaluation.
- Fiche de présence émargée.

Documents remis :

- Règlement intérieur.
- Conditions générales de vente.
- Attestation individuelle de formation.

Organisation :

- Formation inter-entreprises :
 - ✓ Nombre de stagiaires minimum : 3
 - ✓ Nombre de stagiaires maximum : 12
- Formation intra-entreprise : Organisation sur mesure, nous contacter par mail : sp@passimmoformation.fr

Tarifs

- Formation inter-entreprises : 300 € par participant. L'organisme de formation PAJAUD/GUEGUEN Solange est exonéré de TVA.
- Formation intra-entreprise ; nous contacter par mail : sp@passimmoformation.fr